

RAUCOURT

54610



PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

- SEANCE DU 20.04.2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt avril, le Conseil municipal s'est réuni à 20 heures, au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme DEGUILLI Sabine, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers votants : 9

Nombre de procurations : 2

Etaient présents :

Claude BASTIEN, Cécile CHAPLIER, Bernard BUZON, Marie-Pierre L'HUILLIER, Guy LESCURE, Estelle MATHIEU, Christian TOUSSENOT, Sylvie WRECZYCKI.

Absents :

Absents excusés : Valentin MOINE, Antoine L'HUILLIER.

Procurations :

Mr Valentin MOINE donne procuration à Mme Sylvie WRECZYCKI

Mr Antoine L'HUILLIER donne procuration à Mme Marie-Pierre L'HUILLIER

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Mr BUZON Bernard a été désigné à la majorité des voix (6 pour et 5 contre) pour assurer cette fonction.

La convocation adressée le 15.04.2026 avec comme ordre du jour :

- Nomination d'un secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
- Modification des délégués de la commission du syndicat des eaux.
- Vote du CFU 2025.
- Affectation du résultat 2025.
- Vote du budget 2026.
- Vote des taux d'imposition 2026.
- Questions diverses
 - o Information sur la parcelle ZI18 (Club Canin)
 - o Information sur la parcelle AB162 (entrée du village)
 - o Information sur les élections à la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné
 - o Demande de dépôt de gravats à la décharge communale

La Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 27.04.2026 et transmise au contrôle de légalité le 27.04.2026.

La Maire
Seigneurie



DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2026 et TAUX DE

Vote à l'unanimité les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement :

Dépenses : **103 375.57€**

• Chap. 001 Déficit investissement reporté :	47 303.14€
• Chap. 16 emprunts et dettes assimilées :	26 532.10€
• Chap. 21 immos corporelles :	22 356.65€
• Chap. 23 immos en cours :	7 183.68€

Recettes : **103 375.57€**

• Chap. 021 virement de la section fonctionnement :	28 056.63€
• Chap. 10 dotation, fonds divers et réserves :	42 568.94€
• Chap. 13 subventions d'investissements	29 950.00€
• Chap. 16 emprunts et dettes assimilées :	2 800.00€

Fonctionnement :

Dépenses : **194 165.49€**

• Chap. 11 charges car. Générales :	62 665.04€
• Chap. 12 charges du personnel :	16 850.00€
• Chap. 14 atténuation des produits :	12 560.00€
• Chap. 23 Virement à la section investissement :	28 056.63€
• Chap. 65 autres charges courantes :	58 950.00€
• Chap. 66 charges financières :	14 083.82€
• Chap. 67 charges exceptionnelles :	500.00€

Recettes : **228 042.04€**

• Chap. 002 excédent fonctionnement reporté :	71 333.50€
• Chap. 13 atténuations de charges :	200.00€
• Chap. 70 produits des services :	2 402.00€
• Chap. 73 impôts et taxes :	30 000.00€
• Chap. 731 Imposition directe :	34 813.16€
• Chap. 74 participations :	50 943.38€
• Chap. 75 autres produits de gestion courante :	37 850.00€
• Chap. 77 produits exceptionnels :	500.00€

Conformément aux dispositions de l'article L.5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise l'exécutif à procéder à des virements de crédits entre chapitres à l'occasion du vote du budget 2026 dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section d'investissement et de 7.5% des dépenses réelles de la section de fonctionnement.

Les taux fixés par l'assemblée délibérante seront reportés à l'état I-B du budget.

A RAUCOURT, les jours mois et an susdits
Mme Sabine DEGUILI,
La Maire

